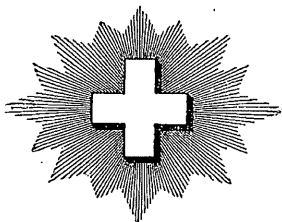


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

N° 40212

1^{er} juin 1907, 6¹/₂ h. p.

Classe 71 d

BREVET PRINCIPAL

TAVANNES WATCH Co., Tavannes (Suisse).

Balancier perfectionné pour montres.

Le dessin ci-annexé, représente à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention:

La fig. 1 est un plan et la fig. 2 une coupe transversale suivant la ligne *A—B* de la fig. 1.

L'axe du balancier *a* comporte une partie conique *b*, sur laquelle les bras, ajustés à force, sont maintenus contre une portée *c* dudit axe par le double plateau *d*, fait d'une seule pièce.

Sur la partie *e* de l'axe est ajustée la virole *f* à laquelle s'attache une extrémité du spiral.

Par cette disposition, la rivure habituelle du balancier est supprimée ce qui empêche tout décentrement de l'axe par rapport aux organes qu'il porte; en outre l'enlèvement de l'axe du balancier, en cas de rhabillage par exemple, est des plus facile.

La forme et les dimensions des organes décrits du balancier, peuvent différer.

REVENDEICATIONS:

- 1 Balancier pour montres, caractérisé par son axe sur une partie conique duquel les bras sont ajustés à force, le double plateau, qui est fait d'une pièce, étant également ajusté à force sur cette partie conique de l'axe de manière à maintenir les bras contre une portée de cet axe;
- 2 Balancier pour montres répondant à la revendication 1, en substance comme décrit en regard du dessin annexé.

TAVANNES WATCH Co.

Mandataire: A. MATHEY-DORET,
La Chaux-de-Fonds.

